



Congés payés en accident du travail

Par **gilles6362**, le **10/12/2010 à 16:20**

Bonjour !

voila je suis en accident de travail depuis fin janvier 2010 et le suis toujours ,
question 1) il me restait des cp 2009 sont ils perdus ??

2) ai je droit à mes 2 jours et demi de cp tous les mois pour l'année 2010 ??

d'avance merci de vos réponses
cordialement , gilles.

Par **P.M.**, le **10/12/2010 à 16:49**

Bonjour,

Puisque c'est un arrêt pour accident de travail, vos congés payés antérieurs ne sont pas perdus et vous continuez à en acquérir...

Par **gilles6362**, le **10/12/2010 à 20:00**

merci de votre réponse tres rapide .
cordialement !
gilles